

localnova' mag

#5 20 mars 2013 | La newsletter du premier portail de services budgétaires et financiers en ligne des acteurs publics locaux



15/03/13 | 07:00 | Frédéric Maury

Le radeau de la NOTATION

Qu'il s'agisse d'évaluation budgétaire, de communication financière à l'aube des élections ou de sésame international, la notation devient l'un des référents budgétaires incontournables ?

Naviguer en mer agitée : La notation Financière !

C'est un fait historique, nous sommes tous notés (souvent sans le savoir), pour anticiper les possibles déboires. En tant que particulier, par notre

ILS TÉMOIGNENT

“

La notation effectuée par LocalNova pour la Ville de Roanne a été le moyen pour la collectivité de classer la qualité de sa gestion budgétaire par rapport à des communes situées sur la même strate démographique. Elle a été une manière de matérialiser et de quantifier les efforts entrepris par la collectivité en matière d'optimisation du budget de fonctionnement et de volontarisme en dépenses d'équipement.

La méthode de travail utilisée par la société LocalNova, se rapprochant fortement de celles utilisées par les grandes agences de notation « officielles », a permis d'avoir une vision relativement exhaustive des caractéristiques de la gestion municipale.

Elle a permis, de surcroît, de connaître notre attractivité potentielle sur le marché des emprunts et du niveau de confiance que nos partenaires financiers sont en mesure de nous accorder. Il s'agit d'un signe fort envoyé au secteur bancaire pour préparer avec eux l'avenir.

”

Frédéric COGNET
Directeur Financier Ville de Roanne

banquier (compte courant ou contractualisation d'un crédit immobilier), comme entreprise via la Banque de France, mais aussi comme collectivités locales par des fournisseurs qui observent des règles comptables dont le respect leur est imposé par des comités internationaux.

Depuis la crise, cette tendance s'est

Toutes les collectivités ont désormais l'obligation d'appréhender les principes de notation

accentuée et depuis peu, les incertitudes budgétaires, le désengagement de l'Etat et le retrait des banques l'ont amplifiée.

Aujourd'hui, tous les prestataires externes (banques, fournisseurs) de collectivités sont désireux d'évaluer votre situation financière et soucieux de cerner **votre profil de risque**.

En effet, un fournisseur n'a-t-il pas à cet égard, les mêmes préoccupations qu'un banquier dès lors qu'il est engagé sur plusieurs années. Une entreprise de BTP répondant à un appel d'offres de travaux ne va-t-elle pas chercher à savoir si la collectivité est bien en capacité de conduire son programme d'investissement, de réunir les fonds nécessaires à sa réa-

lisation et d'honorer les engagements financiers qu'il prend à son égard ? En réponse, les collectivités, qui se voient opposer des principes dont elles ne maîtrisent pas directement les modalités, ont désormais l'obligation d'en appréhender les principes, pour s'assurer de la bonne réalisation de projets d'équipement, dont elles sont les garantes vis à vis de leurs contribuables/électeurs ?

Elles ont également l'impérieuse nécessité de bien mesurer les conséquences que leurs choix budgétaires, financiers, fiscaux font porter sur l'évolution future de cette évaluation/notation dans le temps afin de préserver un profil de risque optimal.

Certes, cette mesure peut sembler injuste mais elle constitue un fait désormais bien établi qu'il convient d'intégrer dans votre processus décisionnel.

Cette nouvelle édition du localnova' mag a pour finalité de sensibiliser et d'expliquer aux élus et responsables territoriaux les techniques d'évaluation/notation utilisées par vos fournisseurs (banques, BTP, etc...).

Elle se propose également de fournir une clé de lecture indispensable pour vous permettre d'anticiper et de vous prémunir des remous et turbulences liés aux mers agitées.

Quels acteurs vous notent ?

En premier lieu, les banques et leurs départements des risques de crédit dont la position interne a été renforcée à la faveur des défauts des états Grecs et Irlandais. Sur cette base, la notation définira la quantité (montant) mais aussi la qualité (prix) du concours bancaire.

En second lieu, les créanciers notamment fournisseurs (BTP, maintenance) dont le bon déroulement des mandats

confiés reste conditionné à la capacité financière de la collectivité.

Enfin, les agences de notation dont le sésame ouvrira aux collectivités locales les portes des marchés de capitaux (émission obligataire). Mais pour le plus grand nombre cette perspective peut sembler très lointaine.

l'environnement interne (contrôle de gestion, prévention des risques) mais aussi externe (hors bilan et environnement économique). Le sésame découle de cette méthodologie.

Quelles en sont les conséquences ? Illustration avec un cas concret

Une commune a programmé la rénovation de sa mairie, son coût est estimé à 1 M€.

Le département et la région ainsi que l'Etat se sont engagés à l'aider à hauteur de 200 K€. Il lui reste 800 K€ qu'elle pense autofinancer à hauteur de 300 K€, elle recherche donc un crédit de 500 K€. Elle s'adresse à son banquier. Qui qu'il en dise, ce dernier aura l'obligation de passer les comptes de la collectivité à « la moulinette » pour identifier son profil de risque. Si ce dernier est correct, la collectivité conserve de grande chance d'obtenir satisfaction, sauf si le montant recherché excède les normes standards (volume/taille). Si le profil de risque est moyen voire faible, il est évident que la banque refusera ou demandera des explications et notamment une prospective financière devenue elle aussi incontournable. Car la banque doit évaluer la quotité de fonds propres qu'elle doit immobiliser. Le risque a donc un coût qu'il est important de mesurer pour bien le négocier.



Comment êtes-vous évalué ?

Si tous les modèles d'évaluation/notation sont propriétaires (propres à chaque créanciers) la méthodologie converge toujours car il s'agit en effet de définir le profil de risque d'un débiteur, c'est à dire sa capacité à respecter un engagement financier (remboursement d'un prêt, paiement différé ou à terme d'un engagement).

Pratiquement, l'évaluation est réalisée à partir de ratios financiers standards (endettement, pression fiscale, niveau d'autofinancement, etc...). Ces derniers sont observés sur une série plus ou moins longue (1 à 3 exercices budgétaires) afin de préserver une dynamique d'analyse. Il s'agit d'un premier filtre permettant de répartir les situations en quelques groupes, notamment le groupe de ceux pour lesquels la situation est globalement correcte et ceux pour lesquels une analyse plus approfondie est nécessaire. Dans le premier cas, tout est favorable, pour le second et sans en connaître les principes une longue bataille débute étayée de travaux d'analyses prospectives dument argumentés pour démontrer que la situation reste sous contrôle voire en voie d'amélioration.

Les fournisseurs vont observer les ratios primaires pour se faire une idée d'ensemble. Nul doute que ceux dont les ratios sortent des standards soulèvent les passions par défaut de connaissance approfondie.

Une agence de notation va, quant à elle, observer les fondamentaux historiques, analyser les hypothèses d'évolution dans le cadre d'un débat contradictoire nourri, ausculter

Comment piloter votre profil de risque ?

Le meilleur moyen de piloter son profil de risque est de le connaître et d'assimiler les techniques employées. **Une fois la méthode assimilée, sans oublier son adaptation aux évolutions réglementaires et budgétaires à venir (PFIA), il convient de l'appliquer aux évolutions budgétaires futures.** Pour grossir le trait, si une collectivité à des fondamentaux « faibles » et qu'elle escompte accomplir d'importants programmes d'investissement nécessitant une hausse de la fiscalité, des coûts de fonctionnement additionnels et un recours à l'emprunt massif, sa note aura tendance à se dégrader et inversement.

Ce postulat ne doit aucunement conduire à l'immobilisme mais provoquer une réaction d'anticipation et d'adaptation.

Vos partenaires bancaires, les agences de notation mais aussi LocalNova, sont là pour vous y aider.

Car la notation constitue aujourd'hui l'une des conditions nécessaires à la poursuite de votre rôle économique local. —

ZOOM...ZOOM...

Notation Financière des communes de 20 000 à 50 000 hab

Un sujet qui fait couler beaucoup d'encre et suscite souvent l'agacement tant les principes qui fondent les décisions des agences de notation mais aussi des banquiers sont peu connus du public et des collectivités locales. **Pour dédramatiser et sensibiliser tous les acteurs** (élus et responsables financiers) aux mécanismes d'évaluation prévalant dans le secteur financier, LOCALNOVA vient d'éditer un rapport de synthèse restituant les travaux d'analyse effectués auprès des communes de 20 000 à 50 000 habitants d'après les comptes administratifs (CA) 2010 et 2011 et présentant leur notation financière indicative. **Les résultats sont globalement bons mais ils illustrent également un contraste de situation très prononcé entre les différentes communes** de l'échantillon.

Les rapports sont disponibles sur le site dans la rubrique « Notation »

VOIR >

Siège social
LOCALNOVA S.A.S
6 rue de la Charité 69002 LYON
Tél : 09 72 29 39 33
contact@localnova.fr

Société agréée par l'AMF en qualité de Conseil en Investissements Financiers

Directeur de la publication
Frédéric Maury
contact@localnova.fr

Direction artistique
Nuit de Pleine Lune

Iconographie : fotolia.fr

la finance en ligne
des acteurs publics